

Il y a un autre conseil d'une très grande importance que nous devons donner aux émigrants, *c'est d'être bien attentifs à adopter les méthodes dont la sagesse et les avantages ont été démontrés par l'expérience, et non pas de perdre leur temps à vouloir implanter dans un jeune pays les coutumes et les usages de leur patrie.* Par exemple, pour ce qui regarde le labour des prairies, la méthode suivie dans le Manitoba est bien différente de celle des autres pays. Les prairies sont couvertes d'un gazon très dur qu'il faut détruire pour rendre le terrain propre à la culture. L'expérience a prouvé que la meilleure manière est de ne labourer qu'à une profondeur de deux pouces et de retourner un sillon de 12 à 14 pouces de large.

Tout labour fait avant la mi-juin doit être semé en avoine, en lin ou en pommes de terre. Le colon pourra ainsi s'assurer d'une récolte et préparer en même temps sa terre pour les récoltes suivantes. En conséquence, l'immigrant doit, autant que possible, arriver au printemps pour opérer ce labour en temps opportun. Après la mi-juin l'immigrant devra renoncer à la récolte de l'année, mais pourra employer le reste de la saison à faire ses constructions, préparer ses instruments et ses plans d'opération pour la campagne suivante. De fait, les mois de juillet et septembre sont très propres pour arriver au pays, faire le choix des terres et adopter les démarches nécessaires à une installation.

Cet automne, on a récolté 40 ou 50 minots d'avoine sur une terre labourée au printemps de la même année. Un colon pourra parfaitement récolter quelque chose sur une terre labourée en mai ou pendant un autre mois. Lorsque le gazon est bien détruit, la terre devient molle